



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction du recrutement

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2008

Concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel
(CAPLP) concours externe

et

Concours d'accès à la liste d'aptitude aux fonctions d'enseignement
dans les établissements privés du second degré sous contrat
(CAFEP-CAPLP)

LETTRES-HISTOIRE

**Rapport de jury présenté par M. Guy MANDON, Inspecteur général de
l'Éducation nationale, Président de jury**

UN CONCOURS QUI SE PRESENTE....

Parmi les questions que pose l'organisation des concours de recrutement, celle des pluri-candidatures est d'autant plus importante qu'elle s'articule autour de deux interrogations riches de sens.

Pour les candidats d'abord ! Comment présenter en même temps CAPES et CA PLP et, dans ce contexte pour lequel nous sommes plus concernés ici, quelles erreurs ne pas commettre concernant le second ? La double candidature exige, en effet, une réflexion méthodique, bien différente d'un exercice de probabilités où la multiplication des candidatures forcerait la main au hasard.

D'évidence, en effet la candidature à un concours bi-disciplinaire ne peut se limiter à un système de compensation entre une majeure familière et une mineure mal connue : trop de candidats, un peu trop sûrs de leur fait dans leur discipline d'origine, perdent de vue la réflexion de fond sur l'autre. Laissons là sur ceux qui, dépassés, oublient jusqu'à l'acquisition du minimum en terme de programme ou de contenus. Mais cette démarche minimale n'est pas suffisante : tout commence en effet par une réflexion sur la nature même des disciplines et des épreuves proposées. Pour le dire sous forme d'une boutade, le secours de la poésie pour la présentation de ce qu'on croit percevoir d'une carte IGN est réel pour faire passer un excellent moment un jury mais il n'est pas sûr que celui-ci en soit reconnaissant au moment de la notation.

Ce constat s'ancre d'ailleurs dans une réalité plus incontournable encore : c'est à de futurs professeurs que s'adressent ces épreuves. La forte et belle spécificité de l'enseignement en lycée professionnel naît de son efficacité à prendre en main des élèves plus souvent en difficulté que d'autres et nul ne disconvient que les classes de BEP notamment réussissent particulièrement dans le domaine de la remédiation de l'échec et de la reconstruction d'élèves. C'est dire que, moins que nulle autre, une leçon dans ces classes ne peut laisser au hasard de grandes marges et que la réflexion didactique y joue un rôle essentiel. Comment pourrait-elle se construire sans une connaissance raisonnée de nos disciplines ?

Le concours externe des PLP est bien la porte ouverte sur un métier exigeant et qui donc se prépare. Cette préparation est évidemment l'objet essentiel de l'année qui suit le concours. Mais sa réussite suppose des acquis méthodologiques et épistémologiques que le concours est là pour attester : l'épreuve d'EOD est de ce point de vue révélatrice.

La lecture des rapports a pour finalité de tirer les conclusions des épreuves de l'année antérieure pour orienter le travail de préparation, mettre en évidence quelques voies de succès et souligner les causes les plus évidentes et évitables d'échec. Aussi, en prélude à leur lecture, on aurait envie de faire précéder ces pages de la mention « A bon entendeur, salut ». Le président du jury et ses collègues ont plutôt envie de les introduire par des mots d'encouragements : bonne et surtout fructueuse lecture. Après tout ce beau concours dont les barres d'admission élevées disent la qualité est aussi un concours classique et donc accessible à qui y veut mettre temps et méthode.

Guy Mandon

I. PRÉSENTATION DU CONCOURS

1. COMPOSITION DU JURY

Président

M. Guy MANDON - IGEN - Histoire et géographie

Vice-présidents

Mme Anne ARMAND – IGEN – Lettres

M. Michel CORLIN – IA - IPR – Histoire et géographie

Secrétaires

Mme Christèle LENGLET – IEN – Lettres

Mme Corinne GLAYMANN – IEN – Histoire et géographie

Responsables des commissions

Mme Élisabeth LANDIER – IEN – Commission de lettres

Mme Anne-Marie GÉRIN-GRATALOUP – Agrégée – Commission d'histoire et géographie

Membres du jury d'histoire et géographie

Brigitte ALLAIN-CHEVALLIER – Guy BARON - Nathalie BÉRIOU – Laurent BLANES – Edith BOMATI – Alain BRÉLIVET – Laurent BRICAULT - Maurice BROGINI – Jean-François CALLÈDE – Gérard CHATELET - Jean-Jacques CLAUDE – Jean-Paul COLLICARD – Jacques DINCHER – Guillaume DUBOS – Thierry FALCONNET – Martin FUGLER – Claudine GOLDSTEIN - Gilles GRAMMARE – Marie GROULT –Rémi HUTH – Dominique JOUANNET – Gilles LABADOU – Gérard LABRUNE – Bruno LÉAL – Brigitte LE GALL – André LEMBLÉ – Philippe LE RAY - Martine LUCIANI – Yves MAGOTTEAUX – Mary MAIRE - Nadine MANSARD – Jacques MARTIN - Joseph MARTINETTI – Janine MICHAEL LEON – Lionel MICOLA – Isabelle SACAREAU – Jean-Claude SCHRAEN – Jérôme SEGAUD – Francine THOMAS - Pierre TRICOU – Pierre VERPOORTEN – Antonella VESTA

2. BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ ET DE L'ADMISSION

	CAPLP EXTERNE	CAFEP
Nombre de postes	210	25
Nombre d'inscrits	3 278	389
Nombre de candidats présents aux deux épreuves	1 652	185
Barre d'admissibilité	8,75	8,25
Nombre d'admissibles	520	47
Nombre d'admis	210	25
Barre d'admission		

II. LES ÉPREUVES ÉCRITES

A - L'ÉPREUVE ÉCRITE D'HISTOIRE

Pour la session 2008, l'histoire a fait l'objet de l'épreuve écrite.

Les modalités de l'épreuve sont définies par l'arrêté du 3 juillet 1995 paru au JO du 12 juillet 1995 : « Histoire - géographie : composition d'histoire ou de géographie. Le président du jury choisit la discipline (histoire ou géographie) qui fait l'objet de la composition. Les candidats ont le choix entre deux sujets (durée de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 1) ».

Le jury rappelle que les deux sujets peuvent porter sur la même question du programme. Cela n'a pas été le cas cette année : les candidats ont eu à choisir entre « L'idée coloniale en France : l'exemple de l'Afrique, du début des années 1920 à 1962 » et « Les sociétés urbaines en France et en Angleterre des années 1900 aux années 1970 ».

Un concours est destiné à classer les candidats et l'éventail des notes a été, cette année encore, très large :

	CAPLP externe	CAFEP
Moins de 05		590
05 à moins de 10		739
10 à moins de 15		381
≥ 15		116
Moyenne	7,35	6,67
Moyenne des admissibles	11,12	10,03

Le jury a pu décerner de bonnes, voire d'excellentes notes qui témoignent d'un travail régulier tout au long de l'année. A l'inverse, des notes très basses sont venues sanctionner les copies révélant une impréparation manifeste et inadmissible.

Trop de candidats ne paraissent pas préparés à la composition. Cet exercice nécessite à la fois des connaissances solides et la capacité à organiser un raisonnement, à l'inverse de copies qui se contentent de présenter des éléments épars sans vue d'ensemble du sujet. La problématique, véritable fil directeur du raisonnement, ne peut être réduite à une simple reformulation du sujet sous forme interrogative, ni à une succession de questions sans articulation entre elles. Afin de dégager une problématique, il convient de lire très attentivement le libellé du sujet (« l'idée coloniale » n'est pas « la colonisation » ; « les sociétés urbaines » ne sauraient être confondues avec « les villes » ou « l'urbanisation »), et de s'interroger sur la signification des bornes chronologiques indiquées.

De trop nombreux candidats n'avaient à l'évidence qu'une connaissance superficielle des questions au programme. C'est pourquoi certains proposent de longs développements hors sujet. Les documents d'accompagnement sont destinés à éclairer le candidat sur différents aspects des sujets et à lui suggérer des orientations possibles. Le manque de maîtrise de la question ou l'ignorance de la nature de l'épreuve induit une lecture des documents sans distance critique et une paraphrase inutile, voire des contresens faute de les avoir replacés dans leur contexte. Trop de copies enfin ont du mal à conclure ou ne comportent aucune conclusion. Est-ce faute de temps ? Sans doute, mais cela révèle que le candidat ne parvient pas à maîtriser le temps imparti, ce qui laisse mal augurer de l'exercice du métier qu'il envisage. C'est aussi par manque de réflexion suffisante sur le sujet : la problématique annoncée au départ est oubliée, les apports du développement ne débouchent sur rien de précis.

Le jury n'a pas de préjugé sur le type de plan adopté par le candidat. Le plan thématique reste souvent plus difficile à mettre en œuvre, avec le risque d'un discours atemporel. Les sociétés urbaines britannique et française resteraient-elles inchangées de 1900 aux années 1970 ? L'idée coloniale n'évoluerait-elle pas des années 1920 à 1962 ? Un plan thématique en histoire n'est pertinent que si la chronologie est prise en compte.

Outre les connaissances et compétences disciplinaires, les correcteurs attendent évidemment des qualités d'expression : un futur enseignant se doit de maîtriser l'usage du français, tant du point de vue de la syntaxe que de l'orthographe. Le jury invite les candidats à se référer à des précis de

grammaire et d'orthographe afin de combler leurs lacunes éventuelles : les fautes d'accord, les confusions entre le pluriel des verbes et des adjectifs, entre le masculin et le féminin sont impardonnables mais pas irrémédiables. Un entraînement régulier à l'écriture permet aussi d'améliorer son style. Il faut rappeler que l'usage du futur ne convient pas à l'histoire.

Ces remarques, et les deux propositions qui suivent, ont été établies pour fournir aux membres du jury tous les éléments nécessaires à une correction équitable après discussion collective, et pour offrir des pistes de travail à tous ceux, candidats et formateurs, qui souhaitent préparer les futures sessions.

PREMIER SUJET

L'idée coloniale en France : l'exemple de l'Afrique, du début des années 1920 à 1962

Document 1 Extrait d'un manuel scolaire, 1920

Source : Onésime Reclus (avec la collaboration pédagogique de J. Kergomard et A. Aymard), *La géographie vivante, cours moyen et supérieur et classes élémentaires des lycées et collèges*, L. Martinet, Paris, 1920. (coll. Musée Aubois de l'Histoire de l'Education)

Document 2 Contre le projet Blum-Violette

Source : Pierre Arthur Roux-Freissineng, sénateur d'Oran, interpellant le ministre de l'Intérieur Marx Dormoy, *JO, Débats parlementaires, Sénat*, 29 janvier 1937, p. 61.
Cité dans M. Chaulanges et alii, *Textes historiques, 1914-1945*, Delagrave, 1979.

Document 3 Le cartiérisme

Source : Raymond Cartier, journaliste et directeur de *Paris-Match*, " En Afrique noire avec Raymond Cartier ", *Paris-Match*, 18 août 1956 (Extraits)

Voir le sujet complet en annexe.

Le sujet

Il s'agissait ici d'analyser la perception du fait colonial. Les pratiques des acteurs sociaux - décideurs politiques, économiques, armée, intellectuels, partis politiques, syndicats, ... - et les représentations, - devaient intéresser le candidat.

L'Afrique constitue l'essentiel du domaine colonial français dans une continuité territoriale de l'Afrique du nord à l'Afrique équatoriale en englobant une large partie de l'Afrique de l'ouest. Madagascar et les îles proches de l'océan Indien y sont généralement associées. C'est aussi en Afrique que s'achève la période coloniale de la France. Ces éléments doivent être connus des candidats.

La première borne chronologique se place juste après la Première Guerre mondiale. Le recours important aux troupes coloniales, surtout africaines, a donné à voir aux Français ces populations qui jusqu'alors leur étaient totalement étrangères. Vainqueur, le pays associe donc son domaine colonial et ses habitants à l'issue « glorieuse » du conflit. Les soldats noirs et nord africains sont des héros au même titre que tous les autres combattants. C'est aussi un pays qui compte sur son empire colonial pour se redresser économiquement. Le terme d'empire, si singulier pour la République, s'impose à cette époque pour désigner le domaine colonial qui est objet de fierté. Ce dernier est aussi à son apogée territoriale.

La date de 1962 est celle des accords d'Evian en mars et du référendum d'autodétermination en juillet qui marquent la fin de l'aventure coloniale africaine pour la France. Seuls subsistent quelques petits territoires sous souveraineté française : Djibouti et les Comores.

Les documents

Ils permettaient aux candidats de ne pas trop hésiter sur les sens du sujet – l'idée coloniale – en la précisant et en donnant quelques pistes pour la construction de la réflexion.

Document 1

Cette page de manuel scolaire donne une première entrée, par l'école, dans l'analyse du sujet. Outre les cartes, qui pouvaient rafraîchir quelques souvenirs, les petites figurines présentant les populations sont intéressantes, en particulier le tirailleur sénégalais promu quasiment au rang d'ethnie mais surtout figure héroïque de la Grande guerre. Le rôle de l'école élémentaire est fondamental dans la constitution de l'imaginaire colonial des Français. Les programmes insistent sur la question qui revient à tous les niveaux du cours préparatoire au certificat d'études. L'optique est d'inculquer à tous les Français la notion de France puissance mondiale grâce à son empire. Les questions proposées montrent par ailleurs l'importance économique accordée aux colonies.

Document 2

Deux aspects de la question sont ici évoqués dans une entrée politique : les tentatives de faire évoluer le statut personnel des peuples colonisés et les oppositions que cette démarche peut susciter.

Maurice Violette : Homme politique, socialiste. Il manifeste dès les années 1890 un intérêt marqué pour les colonies et une opposition forte aux méthodes en vigueur sur ces territoires (violences contre les populations) et à *l'affairisme colonial*. Gouverneur de l'Algérie en 1925, il mène une politique sociale en faveur des indigènes et développe les infrastructures. Surnommé *Violette l'Arabe* par les colons, il n'est pas anticolonialiste mais s'inscrit dans un idéal humaniste d'aide à l'émancipation des peuples colonisés. Ministre du gouvernement Blum en 1936 il propose un texte « *relatif à l'exercice des droits politiques par certaines catégories de sujets français* » qui vise à accorder le droit de vote aux élections nationales à environ 25 000 musulmans (une élite francisée) des trois départements d'Algérie.

Le texte, pourtant bien modeste dans ses objectifs, est rejeté par la droite et la majorité des radicaux tandis que le soutien de la SFIO et du Parti communiste n'a rien d'enthousiaste.

Le discours du sénateur Roux-Freissineng, élu algérien, avance les arguments classiques de ceux qui s'opposent aux évolutions : domination indigène et risques violences. Même la loi de 1919, pourtant bien modeste, lui semble dangereuse. C'est le point de vue du parti colonial.

Document 3

Cet extrait des célèbres articles de Raymond Cartier témoigne d'une évolution de l'idée coloniale après 1945. A l'opposé du discours dominant de l'entre deux guerres qui fait de l'Empire un poumon économique fondamental du pays, c'est un point de vue inverse qui s'exprime ici. L'Afrique est une charge qui retire des moyens financiers nécessaires au développement de la métropole sans que les bénéfices pour les colonies et leurs habitants soient évidents. La pertinence de ces investissements est même contestée. La politique coloniale se trouve maintenant confrontée aux idées du libéralisme économique qui ne peut s'accommoder des échanges contraints et des prix artificiels. Le texte souligne aussi la fragilité de la présence coloniale française dans le cadre du mouvement général de décolonisation.

La problématique

Plusieurs formulations étaient possibles qui devaient permettre de prendre en compte les différents acteurs sociaux concernés et les évolutions repérables sur une période qui part de l'apogée territoriale de l'empire colonial dont l'Afrique constitue l'essentiel, pour aboutir à sa disparition.

On pouvait se demander, pour la période considérée :

Comment l'idée coloniale, à travers l'Afrique, se manifeste-t-elle dans la société française, par qui est-elle portée et comment, quelles évolutions va-t-elle connaître avec l'affaiblissement et la disparition du domaine colonial ?

On attendait des candidats qu'ils soient capables de repérer et d'apprécier les éléments fondamentaux du fait colonial en Afrique entre 1920 et 1962, de les mettre en rapport avec les choix et les représentations de la métropole et d'en montrer les évolutions dans le cadre d'une chronologie périodisée simple.

1) Des années 1920 à 1940 l'Afrique française dans un empire colonial à son apogée

- Le fait colonial est l'objet d'un très large consensus dont témoigne l'exemple de l'Afrique

Le poids du parti colonial

Né dans les années 1890 d'un regroupement de parlementaires et de notables soutenant l'expansion coloniale, il reste à travers l'Union coloniale française un lobby puissant aux activités multiples et dont l'influence est à son zénith dans les années 1920 et 1930. Il s'exprime à travers la presse, des programmes de radio, des conférences, des expositions, des associations (plus de 100 en 1938). L'UCF a pour objectif de faire « *l'éducation coloniale du pays* ». Le groupe colonial à l'Assemblée nationale compte 250 députés en 1937.

L'intérêt du pouvoir politique et économique

Le pouvoir réprime des mouvements contestataires (AEF, Maroc, Tunisie), étend le code de l'indigénat à l'AOF(1924). Sur le plan économique, on observe une forte croissance des échanges extérieurs avec l'empire qui absorbe au milieu des années 1930 35% des exportations et 23% des importations (environ 12% en 1913). L'Afrique est considérée comme un fournisseur de matières premières et un débouché naturel des productions métropolitaines. Les activités bancaires se développent : Banque Internationale de l'Afrique Occidentale, filiales de la Société Générale ou du Crédit Lyonnais, compagnie Générale des Colonies... Les capitaux publics sont très majoritaires dans les investissements coloniaux (programmes d'infrastructures ferroviaires, portuaires, administratives, développement de quartiers « européens » à côté des villes anciennes. Les premières liaisons aériennes aéropostales (Toulouse-Rabat en 1920, Dakar en 1925) sont établies.

Le rôle de l'école

L'enseignement du fait colonial se renforce à tous les niveaux de l'école primaire, objet de fierté présenté comme indispensable à la grandeur et à la prospérité du pays (instructions de 1923 et 1938 qui s'appliquent à des programmes établis bien avant 1914). Dans de très nombreux lycées, la « Ligue maritime et coloniale » créée en 1921 est présente, les professeurs d'histoire-géographie en étant les correspondants (organisation de conférences, de voyages...). De nombreux manuels scolaires d'histoire et de géographie inspirés par les associations issues du parti colonial mettent à disposition des enseignants du matériel scolaire et pédagogique.

L'Afrique et l'idée coloniale dans la société

L'intérêt pour les colonies est vif. On peut en donner de nombreux exemples. Le film tiré en 1926 de la Croisière Noire, opération publicitaire Citroën qui s'est déroulée en 1924-1925 de Colomb-Béchar à Tananarive, remporte un vif succès. De nombreux articles dans la presse se rapportent à l'Afrique (« Le Temps » a un supplément colonial à partir de mai 1930, l'« Illustration » a des sujets coloniaux presque à chaque numéro). Le goût de l'exotisme assure le succès d'une littérature coloniale importante exaltant les héros de l'Empire (Lyautey, Bournazel ...) et leur sacrifice face aux « sauvages » sans foi ni loi qu'il convient de mater. Le cinéma n'est pas en reste : l'Atlantide (Feyder) Pépé le Moko (Duvivier) Le Bled (Renoir), L'Homme du Niger (J. de Baroncelli)... : aventure, exotisme, sentimentalisme dominant. La première exposition d'art « nègre » à Paris se tient en 1919. En 1922, 1923, 1924 ont lieu des expositions coloniales à Marseille, Bordeaux, Strasbourg, en 1930 la commémoration du centenaire de la conquête de l'Algérie. D'avril à novembre 1931 l'exposition coloniale de Vincennes sous la direction du maréchal Lyautey remporte un gros succès populaire : 33 millions d'entrées vendues, 8 à 9 millions de visiteurs réels), inauguration du musée des colonies (qui deviendra de « la France d'outremer » en 1935). L'objectif est de donner une conscience impériale aux Français et faire naître chez les jeunes « *la vocation des colonies* » (P. Reynaud, ministre des Colonies). Les colonies ont leur pavillon à l'exposition internationale de Paris en 1937.

- Réticences et inquiétudes

Si dans l'ensemble le fait colonial est l'objet d'un très large consensus, les objectifs et les méthodes sont par contre discutés. Pour beaucoup la domination des peuples d'Afrique, l'exploitation des richesses au profit de la seule métropole ne sauraient constituer une fin en soi. L'idéal républicain commande de s'intéresser à l'émancipation individuelle des hommes et se scandalise des réalités du système colonial parfois proche du servage (Albert Londres dénonce dans « Terre d'ébène » les milliers de morts de la construction du chemin de fer Pointe-Noire-Brazzaville)

Le Parti communiste est anti-impérialiste, soutient les mouvements d'opposition dans les colonies (Destour en Tunisie, PC algérien, incitation des soldats à fraterniser avec les révoltés du Rif ...).

La SFIO adopte une position dite « réaliste » : acceptation du fait colonial, on ne remet pas en cause la présence politique et militaire, on demande l'amélioration du statut des peuples et la fin des abus du système colonial.

L'ampleur des destructions humaines et matérielles de la guerre a ébranlé l'idée d'une civilisation européenne d'« élite », la participation magnifiée des soldats africains contribue à faire évoluer la perception de l'Africain et en particulier de l'homme noir. La littérature, l'ethnologie, les récits de voyage contribuent à redonner à l'idée coloniale un sens plus adapté aux évolutions idéologiques et acceptable au regard des valeurs de la République. S'y ajoute l'idée nouvelle d'une pénétration européenne destructrice pour les civilisations concernées. L'Africain noir devient aussi un personnage de la littérature. Le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme de 1931 voit s'affronter deux thèses :

le refus du fait colonial au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

l'acceptation du principe colonial dans une perspective de progrès et de démocratie.

C'est le développement d'un humanisme colonial qui a pour objectif d'intégrer les sociétés colonisées dans le monde et le progrès. Le projet Blum-Viollette pour l'Algérie, aux ambitions modestes, s'inscrit dans cette perspective

Quelques romans et études pouvaient être cités :

Diatto d'André Demaison

Batouala de René Maran, prix Goncourt 1921

Koffi, roman d'un Noir de Gaston Joseph, Grand prix de la littérature coloniale 1923

Les Dogons étudiés à partir des années 1930 par Marcel Griaule

Paysans noirs de Robert Delavignette 1931

On peut aussi mentionner l'anticolonialisme viscéral d'un L.F. Céline dans *Voyage au bout de la nuit*, prix Renaudot 1932.

L'Église catholique est fortement implantée en Afrique depuis le XIX^e siècle (Missions d'Afrique, Les Pères Blancs, sœurs missionnaires de Notre Dame d'Afrique). Elle adhère au fait colonial mais défend l'identité noire et considère la colonisation comme non définitive (thèse de théologie de Joseph Folliet, 1931).

Si la période apparaît bien comme un temps fort de l'idée coloniale qui dans son principe reste partagée par le plus grand nombre, elle est aussi un moment d'évolution de nombreux esprits qui ne sont plus sur la ligne des conquêtes d'avant 1914. Cette évolution est due aux scandales du système colonial, à l'apparition d'une élite indigène formée à l'école de la République et aux révoltes récurrentes dans certains territoires. Par ailleurs si l'exotisme colonial séduit les Français et si l'Empire flatte leur orgueil, ils sont bien peu nombreux à tenter l'aventure africaine malgré la propagande officielle. Seul le Maroc connaît une immigration européenne d'une certaine importance après 1918. L'armée, à travers la Légion étrangère et les régiments coloniaux (les Bat' d'Af) reste la seule institution réellement engagée en Afrique, un séjour sur ce continent pouvant être synonyme promotion accélérée mais aussi de sanction dans les bataillons disciplinaires. Quand aux acteurs économiques, leur présence n'est pas proportionnelle aux enjeux affichés. Si des entreprises peuvent réaliser de confortables bénéfices en Afrique, les investissements restent surtout publics. Dans l'entre-deux-guerres L'État et les élus sont donc les porteurs essentiels, et souvent musclés, d'une idée coloniale collectivement très consensuelle mais discutée et individuellement peu mobilisatrice. Parallèlement les territoires africains sont tous peu ou prou touchés par les idées d'émancipation et d'indépendance tandis que les élus du parti colonial s'opposent à toute évolution des statuts.

2) L'Afrique entre Vichy et la France Libre

En 1940, l'armée française met en ligne 516 000 Africains (Afrique du nord, Afrique noire) soit environ 10% des effectifs. Leur faible instruction les cantonne aux armes peu techniques (infanterie) et aux services, il y a peu de sous-officiers africains et très rares officiers.

Dans les années Trente, l'armée a réorganisé ses contingents coloniaux, dont certains stationnent en métropole, en leur accordant une place plus importante dans le dispositif général. Ils seront totalement engagés dans la bataille de France. Face aux événements Paul Reynaud envisage fin mai 1940 de se retirer sur un réduit avec l'Afrique du nord en base arrière.

Vichy et les colonies africaines

Les conditions d'armistice laissent à la France son Empire colonial. Les circonstances ne permettent plus d'y exercer la même autorité et l'Afrique devient une position de repli et d'espoir, les derniers feux d'un pays vaincu. Les troupes coloniales passent en juillet 1940 sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Celui-ci tient un discours colonial traditionnel. La règle reste le maintien d'une autorité coercitive dans la tradition des pratiques antérieures. L'Afrique du nord qui abrite une armée de plus

de 100 000 hommes reste fidèle au Maréchal et un assaut franco-britannique est repoussé à Dakar, capitale de l'A.O.F. en septembre 1940. En métropole par contre une très active propagande coloniale se maintiendra jusqu'à la Libération :

Semaine coloniale de 1941

Quinzaine impériale en mai 1942

Ces manifestations se déroulent dans les deux zones, sont dotées de gros moyens (un train-exposition des colonies circulera jusqu'en 1944) et ciblent surtout la jeunesse (école, sport). Les territoires africains restent l'ultime atout de souveraineté pour prétendre jouer un rôle mondial dans un nouvel ordre à venir. Mais en novembre 1942, avec le débarquement allié en Afrique du Nord et le ralliement de l'A.O.F., Vichy perd toute autorité sur l'Algérie et le Maroc tandis que l'Allemagne occupe la Tunisie. Les Anglais prennent le contrôle de Madagascar.

La France libre et l'Afrique

Dès le 18 juin 1940 le général de Gaulle évoque dans son appel l'Empire comme base nationale de reconquête future.

En août 1940 a lieu le ralliement du Tchad de Félix Eboué (ainsi que la Côte d'Ivoire) à la France libre, offrant à celle-ci une existence territoriale. Les autres territoires de l'A.E.F. suivent.

En octobre 1940, est créé à Brazzaville le Conseil de défense de l'empire et le Haut commissariat de l'Afrique française libre. Nommé gouverneur général Félix Eboué inaugure une politique coloniale nouvelle : statut de citoyens francisés, instauration de communes indigènes avec un corps municipal à pouvoirs consultatifs, institution de tribunaux africains coutumiers. Mais les nécessités de la situation conduisent aussi à l'instauration de cultures obligatoires, de réquisitions et à l'enrôlement des hommes.

Les troupes de la France libre - transfuges de l'armée d'Afrique du nord et engagés de l'A.O.F./A.E.F. - sont majoritairement constituées d'Africains. Elles participent à la campagne d'Italie et au débarquement de Provence pour aller ensuite jusqu'en Allemagne.

C'est à Alger que se mettent en place progressivement, à partir de 1943 les bases du gouvernement futur de la France libérée.

En janvier 1944, la conférence de Brazzaville pose les bases d'une évolution politique pour les peuples colonisés. Toutefois il ne saurait être question d'une quelconque autonomie et tout doit se concevoir à l'intérieur de l'empire (De Gaulle : « *la fin de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écarte toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire ; la constitution éventuelle même lointaine, de self governments dans les colonies est à écarter* »).

La période de la Seconde guerre mondiale place l'Afrique au cœur des clivages français. Si les circonstances empêchent Vichy d'avoir une véritable politique coloniale elle y maintient une réelle influence idéologique jusqu'à la fin de 1942. La France libre du général de Gaulle saura s'y installer et faire du continent africain une base de son action politique et militaire et un élément fondamental de sa légitimité. Sa vision reste toutefois traditionnelle et il ne saurait être question de remettre en cause le principe de la souveraineté française sur ses colonies.

3) 1946-1962 - de l'Union française à l'Algérie indépendante

L'immédiat après-guerre est pour l'Afrique le théâtre de révoltes durement réprimées (Thiaroye en décembre 1944, Sétif et Guelma en 1945, Madagascar en 1947), il est donc impossible d'ignorer les aspirations des peuples d'Afrique. Dès 1946 la guerre d'Indochine (où sont utilisées des troupes africaines) vient alourdir ce contexte. L'idée coloniale doit évoluer pour des territoires uniquement africains à partir de 1954.

Les évolutions politiques

L'Union française est le produit d'une tentative de conciliation entre les aspirations des peuples colonisés à l'autonomie et à l'indépendance et les tenants d'une vision traditionnelle de l'empire. Inscrite dans la Constitution, elle se veut une redéfinition des rapports entre la métropole et les colonies dans un statu quo géopolitique. Il s'agit aussi de tenir compte du développement des revendications croissantes d'indépendance dans un contexte favorable aux peuples soumis (charte de l'ONU, opposition américaine au principe colonial, soutien des partis communistes). Enfin l'héroïsme des troupes africaines de la France libre n'est totalement étranger à l'accès de la France au statut de vainqueur. L'idée coloniale doit donc s'adapter aux évolutions récentes. Les territoires africains sont représentés par des députés à l'Assemblée nationale.

En décembre 1945 est créé le franc CFA (colonies françaises d'Afrique).

En mai 1946, la loi Lamine-Gueye accorde la citoyenneté aux anciens sujets de l'empire, instaure des assemblées locales élues au suffrage universel, abroge le code de l'indigénat.

Une assemblée consultative de l'Union française (260 membres) est créée.

En 1946 a lieu la création du FIDES (Fond d'Investissement pour le développement Economique et Social) pour la réalisation d'infrastructures.

En 1947 a lieu la départementalisation de la Réunion. Un nouveau statut est accordé à l'Algérie (parité des représentants –60- pour deux collèges électoraux, Musulmans, Européens, mais il faut 10 électeurs musulmans contre 1 européen pour élire un représentant).

En 1956 la loi-cadre Defferre accorde une autonomie accrue aux territoires africains.

La persistance des pratiques antérieures

A la Libération, si les évolutions politiques sont acceptées, le consensus reste la règle pour le maintien de l'empire dans la République. Colonie de peuplement, l'Algérie se distingue par le radicalisme de ses représentants et de ses forces vives. En métropole, jusqu'au milieu des années 50, on ne conçoit pas, dans une large partie du personnel politique - gauche et droite - et l'opinion publique, la possibilité de retrouver un statut de puissance mondiale sans l'empire. Ce serait renier près d'un siècle d'activisme colonial (militaire, économique scolaire ...) et enclencher un processus de décadence. A quelques années de la défaite de juin 1940 cet abandon relève de l'impensable surtout pour l'Armée très engagée dans la défense de l'empire. Enfin les ressources en matières premières, en particulier la découverte du pétrole algérien ne sont pas absentes de ce débat.

Les révoltes sont réprimées, leurs leaders emprisonnés (Bourguiba) ou envoyés en exil (Mohammed V).

De Gaulle est opposé au statut de 1947 en Algérie. « *L'Algérie c'est la France* », dit P. Mendès-France en 1954. F. Mitterrand réaffirme l'unité de la France « *des Flandres jusqu'au Congo* », dans un discours de novembre 1954.

Quitter l'Afrique ?

L'idée est renforcée par la montée du discours anticolonial (Fanon, Césaire, Sartre) et le développement d'un humanisme choqué par les excès de la répression des émeutes des années 1945-1947 (J. Roy, P.H. Simon). Elle touche l'ensemble des courants politiques.

Pour le Parti communiste français, l'Union française ne pose pas de problème, les mouvements indépendantistes étant censés être manipulés par d'autres impérialismes. Après son éviction du gouvernement, il accorde son soutien aux indépendances pour revenir à une position plus ambiguë en 1956 (soutien au gouvernement Mollet). A partir de 1958 son attitude est nette : elle est anticolonialiste, les mouvements d'indépendance étant censés diffuser le socialisme.

Pour la gauche à partir de 1955, il faut partir pour mieux rester. L'intégration n'est pas possible, le maintien de l'influence passera par les indépendances.

Pour la droite libérale, la coûteuse administration de l'Afrique prive la métropole des moyens indispensables à son développement économique (le « boulet ») sans pour autant être bien perçue sur place. Le cartiérisme se développe en 1956.

L'Église catholique entend se placer dans le sens de l'Histoire (l'indépendance) pour rester sur place. A la base les clivages forts existent entre tenant du statut quo (« La France catholique ») et progressistes (« Témoignage chrétien »). L'épiscopat intervient peu et de façon prudente.

Les « élites » coloniales formées par la France (élus, fonctionnaires, militaires), par exemple Senghor, Houphouët-Boigny, jouent un rôle.

Le cinéma dénonce le colonialisme : *Afrique 50* (R. Vauthier), *Les statues meurent aussi* (A. Resnais).

le début de la guerre d'Algérie, 1956 les indépendances du Maroc et de la Tunisie.

La fin des illusions

L'arrivée du général de Gaulle au pouvoir en juin 1958, sous la pression des événements d'Algérie, déclenche le basculement final d'abord en Afrique noire puis en Algérie. Son image d'indiscutable patriote et d'homme des situations difficiles lui donne une légitimité particulière et lui assure un large soutien de l'opinion publique. S'il souhaite conserver, avec des évolutions, l'autorité de la France, les réalités le contraignent à accepter ce qu'il ne souhaitait pas.

En 1958 la Communauté française remplace l'Union française de 1946. Elle est censée maintenir l'autorité de la France (défense, diplomatie, monnaie, matières premières stratégiques) tout en laissant aux territoires une large autonomie. Elle est massivement approuvée par référendum. Il faut mentionner le refus de la Guinée qui devient indépendante (suppression immédiate de toute aide française).

En 1959 ont lieu les premières demandes d'indépendance (fédération du Mali) ; en 1960, l'indépendance générale des territoires africains. En 1961 débutent les pourparlers avec le FLN algérien. En 1962 intervient la signature des accords d'Evian (en mars) et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie (en juillet).

Conclusion

Malgré les efforts déployés à partir des années 1920 pour ancrer le fait colonial dans la société française et en dépit d'un apparent consensus sur la question, l'attachement à l'empire et à l'Afrique en particulier est resté relativement superficiel. Les évolutions institutionnelles mises en place à partir de 1946 n'ont jamais atteint leurs objectifs et l'importance des relations commerciales (près de 30% des échanges jusqu'aux années 1950) n'a pas pesé pas lourd face aux évolutions économiques de l'après-guerre (ouverture du commerce international, développement de la société de consommation) auxquelles les entreprises françaises s'adaptent naturellement. L'opinion publique, qui jusqu'au début des années 50 approuvait la fermeté gouvernementale face aux menées indépendantistes, bascule dans les années suivantes. L'impression d'un empire coûteux dans une société qui aspire à élever son niveau de vie, le climat de guerre civile des dernières années, les 500 000 jeunes du contingent mobilisés dans un conflit aux objectifs duquel ils n'adhèrent pas réellement, expliquent largement ce revirement.

DEUXIEME SUJET

Les sociétés urbaines en France et en Angleterre des années 1900 aux années 1970

Document 1 La population urbaine en France et en Grande-Bretagne

Source : J.P. Bardet et J. Dupâquier, *Histoire des populations de l'Europe, III : les temps incertains, 1914-1998*, Fayard, 1999

Document 2 L'agglomération de Liverpool en 1934

Source : D. Caradog Jones, *The Social Survey of Merseyside*, [Le tour d'horizon social du Merseyside], Liverpool University Press, 1934, p. 54-57.

Document 3 Bobigny, 1973

Photographie.

Voir le sujet complet en annexe

Le sujet

Il portait sur les sociétés et non sur l'urbanisation même s'il était impératif de s'intéresser au phénomène urbain. Il invitait à comparer les deux sociétés, à envisager les phénomènes et les processus communs, à mesurer les écarts et les décalages. Il était essentiel aussi de s'intéresser à la façon dont les sociétés urbaines ont pris en compte les événements majeurs comme les guerres sans pour autant les considérer comme ruptures.

Au tournant du siècle, la société anglaise est déjà globalement urbaine par le nombre de citadins, par ses modes de vie, ses choix, ses comportements et ses modes de sociabilité. Le nouveau siècle ne marque pas de rupture. Pourtant en 1901, date de la fin de l'ère victorienne, Herbert George Wells publie ses *Anticipations*, œuvre futuriste mais qui recèle de vraies intuitions : il y prophétise qu'un jour la Grande Bretagne ne formera plus qu'une vaste région urbaine où le citoyen transformé en

« commuter » (banlieusard) se déplacera entre lieu de résidence et lieu de travail, les trains et les voitures résultant de la migration des populations des centres-villes vers les banlieues, les restrictions morales déclinant lorsque hommes et femmes recherchent davantage de liberté. Vers 1900, l'emprise de la ville est telle que la société anglaise est très largement urbaine.

En France, le cadre paysan est encore fortement prégnant, même chez les citadins. Pourtant, dans cette « Belle Epoque », les vecteurs de la civilisation urbaine pénètrent déjà de façon perceptible. Train, école diffusent une instruction et une culture venues de la ville : l'hygiène, la ponctualité, l'alphabétisation. La presse populaire nationale se développe y compris dans les campagnes et divulgue un modèle de vie urbain par les feuilletons, les faits divers. Les réclames font connaître de nouveaux services urbains : le photographe, le marchand de cycles, le dentiste, la modiste... L'influence urbaine s'accélère au tournant du siècle, elle est déjà un facteur d'unification culturelle.

Au tournant du siècle, les modes urbains sont donc largement diffusés, qu'ils soient dominants en Angleterre ou en cours de diffusion en France. Les vecteurs de la civilisation urbaine pénètrent profondément, influencent les genres de vie et les sociabilités traditionnelles.

Dans les années 1970, la France et l'Angleterre sont des sociétés largement urbaines. Depuis 1951, en Grande Bretagne, 98% de la population vit dans les deux tiers du territoire : La société anglaise est urbaine. C'est l'avènement d'une société cossee encore marquée par l'euphorie de la croissance, elle n'a pas pris conscience du « début de la fin » (Bédarida).

L'urbanisation française qui a repris dans les années 1950 se poursuit. La société française portée par la croissance de masse devient majoritairement urbaine par l'enracinement des modes, des comportements et des valeurs venus de la ville.

Les documents

Trois documents accompagnaient le sujet et permettaient d'ouvrir la réflexion.

Document 1

Ce document statistique simple permettait de mesurer la part inexorablement croissante de la population urbaine dans les deux pays, en observant toutefois un décalage en nombre et dans le temps. Il était aisé de lire que la population de la Grande Bretagne était urbaine plus précocement, plus fortement, la progression est extrêmement faible au cours du XXème car le mouvement est quasi achevé. La métamorphose de la société française par l'urbanisation au cours de la période est lisible ici. La population française, plus nombreuse, devient progressivement et majoritairement urbaine, l'accélération du processus se produit à partir de 1954.

Document 2

C'était un extrait d'une enquête de D. C Jones, datée de 1934. Cette enquête est dans la lignée d'autres effectuées à Londres, York. D. C. Jones observe, dans la métropole de Liverpool peuplée de 1 350 000 habitants, le dynamisme et la différenciation des activités industrialo-portuaires, le gonflement démographique et le zonage résidentiel, les initiatives des pouvoirs publics en matière de logements et d'espaces verts, l'extension manifeste de cette conurbation.

Document 3

C'était une photographie de Bobigny en 1973. Elle permettait de voir les différents âges de l'habitat, des équipements et les constructions en cours. Un cœur plus ancien et resserré se distingue au centre droit : pavillons des années 1930, maisons à trois ou quatre étages forment le noyau d'une première banlieue. Autour, une première génération d'immeubles de petite taille, deux à trois blocs, quatre à huit étages, des espaces verts aménagés, un probable collège, sa cour, viennent s'immiscer dans ce tissu urbain. Enfin, la masse des grands ensembles, tours et barres promise à une formidable expansion limite l'horizon. C'est là que les familles du baby boom, celles des travailleurs immigrés et des rapatriés viennent habiter. Elle traduit la formidable expansion de la population de Bobigny qui double de 1954 à 1964, passant de 18 500 à 37 000 habitants et rend nécessaire la mise en place d'un vaste programme de construction de cités, de logements sociaux, d'équipements.

La problématique

Plusieurs formulations étaient possibles :

- Une « uniformisation » sociale par la ville, une civilisation urbaine ?
- Des villes qui rassemblent les hommes, les brassent et créent de nouveaux clivages sociaux ?

1) Des sociétés urbaines très structurées dès le début du XXème siècle

Bédarida propose trois critères majeurs de distinctions des groupes sociaux qu'il nomme classes : la position dans le système de production, (revenu, profession, niveau de vie), une conscience collective spécifique, la participation à des valeurs communes.

A. Des sociétés urbaines très hiérarchisées

Deux forces majeures modifient les rapports sociaux en Angleterre: l'emprise bourgeoise et la poussée ouvrière. En France, au delà de l'illusion de l'immobilisme, la mobilité sociale existe et permet un certain renouvellement des élites sociales.

1. Des élites urbaines

La noblesse anglaise tente d'abord de maintenir sa position dominante, les terres gagnées par l'urbanisation lui offrent de belles sources de revenus, cependant elle perd sa prééminence parce que les revenus terriens traditionnels de l'aristocratie déclinent, parce que sur le plan politique elle perd en influence sauf pour ceux qui ont investi la Cité, le monde urbain des affaires. Enfin, elle est pénétrée notamment par les mariages avec des industriels, concurrencée en politique et en influence, dépassée par la bourgeoisie d'affaires conquérante. Seul persiste son mode de vie marqué par un raffinement ostentatoire : cérémonial, luxe. Ce modèle aristocratique de la confortable « country house » est terriblement attractif pour cette bonne bourgeoisie.

En France, la noblesse très affaiblie s'adapte au capitalisme, elle est concurrencée par les notables, ceux qui ont « du bien » : entreprises, rentes notamment boursières, savoir scientifique, juridique. Très minoritaires (15%) et très divers, ils tiennent les municipalités, les chambres de commerce. Cette bourgeoisie exerce directement le pouvoir économique, social, politique et intellectuel. Enfin, ces élites urbaines se distinguent parce qu'elles ont les moyens de paraître. Elles conquièrent les nouveaux quartiers urbains, comme celui édifié du tout nouveau parc Montsouris à Paris.

2. Des classes intermédiaires

En Angleterre, l'accroissement des classes moyennes repose sur l'enrichissement de la moyenne et surtout de la petite bourgeoisie : elles représentent environ 25% des ménages en 1908, comme en 1867. Leur niveau de revenus est de l'ordre de 100 à 1000 £ en 1908. Leurs activités sont urbaines : industrie, commerce, transports, services publics et privés. Les nouveaux métiers fleurissent : architectes, ingénieurs, pharmaciens, comptables, professeurs, journalistes... Leur réussite est fondée sur le travail, l'effort, la vie de famille. Les nouveaux venus s'y intègrent facilement. Les revenus proviennent de bénéfices, de profits, d'honoraires, de traitements, de soldes, mais pas de salaires. Elles ont déjà une influence notable et un sens de l'initiative qui justifie leur large place même si leur poids numéraire est limité. La middle class s'installe en banlieue, ce qui est une forme d'accès à la respectabilité. Pour la petite bourgeoisie et bientôt pour les couches supérieures du monde ouvrier, l'attrait du « semi detached cottage » est l'image de l'indépendance et de la considération. L'hygiène des logements est bien améliorée. Cette suburbanisation est considérable au début du XXème siècle.

En France, les classes moyennes sont un ensemble hétéroclite fondé sur l'idéal républicain des « couches nouvelles » qui obtiennent une promotion sociale par des activités surtout tertiaires. Elles sont déjà très nombreuses et constituent le socle du régime républicain. Elles s'évertuent comme en Angleterre à imiter la bourgeoisie. Les employés ont des statuts et des revenus très divers dans la fonction publique qui compte 1,3 million de fonctionnaires à la veille de 1914, mais aussi dans le commerce, la banque, la finance. Les nouveaux métiers du tertiaire sont en plein essor. A peine mieux payés que des ouvriers, ils rognent sur l'alimentation pour assumer l'apparence : un logement plus soigné, une tenue plus bourgeoise. Ce contraste de comportement est soigneusement entretenu.

3. Des classes populaires

C'est la part la plus nombreuse constituée de travailleurs manuels, de salariés de l'industrie ou des transports, de domestiques.

En Angleterre, les « working class » sont formées de manœuvres et d'ouvriers, ces derniers étant deux fois mieux payés. Elles constituent un monde à part, à forte identité, marqué par un isolement social, l'insécurité, la précarité de l'emploi et la dépendance. Leur niveau de vie stagne voire régresse. Femmes et enfants des villes travaillent. Les conditions de logement demeurent difficiles souvent dans des maisonnettes accolées, les terraced houses, l'alimentation ponctionne la moitié du budget ouvrier. En 1900, la consommation de bière atteint 1,5 litre par adulte par jour. L'industrialisation précoce avait amené en ville des ruraux désormais installés, désormais les étrangers prennent les relais.

Les écarts se creusent entre la pauvreté des travailleurs manuels et la richesse des élites urbaines.

Dans les villes françaises, les classes populaires comptent de plus en plus d'ouvriers environ 3 millions vers 1900, 4,7 millions en 1911, s'y s'ajoute la main d'œuvre considérable dans les chemins de fer et des tramways. Les étrangers (1 million en 1880, 3 millions en 1930) sont généralement installés en villes (ou dans les mines). Ils viennent de Belgique et d'Italie. La part des domestiques dont 70% de femmes, diminue dans l'emploi (4,5% en 1911) même si la bonne reste un signe extérieur de richesse. Les ouvrières sont très nombreuses (2 millions en 1906) notamment dans le textile. La classe ouvrière citadine, marquée par une extrême diversité de statuts voit ses conditions d'existence

passer « de la misère à la pauvreté » (M Winock). L'hausmannisation repousse vers les faubourgs et banlieues une partie des couches populaires, d'autres restent dans les centres où persiste une relative mixité sociale même si les quartiers s'individualisent (Marseille, Le Havre). L'initiative du ministre Jules Siegfried qui lance les HBM en 1894, apporte des résultats modestes encore en 1914. Enfin, les villes sont peuplées de miséreux, sans travail, auquel le système industriel ne parvient pas à assurer un emploi régulier, un salaire décent ce qui favorise l'alcoolisme, les rixes, violences urbaines.

B. Les citadins au travail, des solidarités spécifiques

1. En Angleterre

Le nombre de travailleurs dans la grande industrie augmente fortement, le prolétariat urbain devient massif avec le développement des grands établissements où sont employés les travailleurs non qualifiés (unskilled), où pénètrent précocement le taylorisme et la spécialisation dans un geste (semi-skilled) l'aristocratie ouvrière qualifiée (skilled) diminue. Cette concentration ouvrière accentue le poids démographique du nord-ouest où de très grandes entreprises se concentrent et donne un regain de vitalité à la lutte ouvrière, d'autant plus que ce monde du travail est structuré par un syndicalisme très prégnant : Le TUC quadruple ses effectifs en 1910 pour les porter à 1,5 million. Le Labour Party naît en 1906 de la volonté du TUC d'encourager la naissance d'une formation politique représentant le monde des travailleurs. Ainsi, le monde ouvrier affirme sa résistance et ses revendications, il adhère pourtant aux valeurs communes : la monarchie, le patriotisme, la démocratie, le parlementarisme.

2. En France

Le travail urbain est plus dispersé dans de multiples petites structures. Le groupe des boutiquiers, artisans et ouvriers qualifiés, qui partage une valeur commune, le travail, a une influence majeure. Ce groupe gagne aussi mieux sa vie. La majorité des patrons, presque 800000, sont des artisans qui ont moins de cinq employés. La petite entreprise, moins de 10 employés, emploie un tiers des travailleurs qui conservent leur identité et leurs traditions, notamment le syndicalisme révolutionnaire. Cependant, la concentration dans de grands établissements des banlieues urbaines est en cours, déjà 25% des ouvriers y travaillent, la pénurie de main d'œuvre et le turn-over y sont fréquents compensés par la main d'œuvre rurale, féminine, immigrée et à la mécanisation. La hausse du coût de la vie touche ce prolétariat d'usine qui forme un monde à part, dans les banlieues des villes. En 1911, 33% des travailleurs œuvrent dans l'industrie, les transports, 28% dans le tertiaire.

C. Des lieux de sociabilité

1. Le maintien de pratiques traditionnelles

La ville offre des lieux d'échanges qui multiplient les occasions de rencontres. Les gares reçoivent les nouveaux venus comme les Bretons de Paris autour de la gare Montparnasse. Les halles et marchés trônent au cœur des villes, assurant l'approvisionnement, la diversité et une relative abondance. Les boutiques des passages couverts en Angleterre, en France durent jusque dans les années 1920.

2. Des pratiques nouvelles qui cimentent les sociétés urbaines

Parallèlement, triomphent en France les grands magasins comme les Nouvelles Galeries, les Dames de France qui essaiment en province. Ils constituent autant d'attraits pour les citadins et pour les ruraux en visite qui rêvent de la ville.

Les usages sociaux favorisent le côtoiement dans les cabarets, cafés, sur les boulevards urbains, même le soir grâce à l'éclairage public. Les rencontres, les amitiés se tissent aussi lors des spectacles et des manifestations sportives qui brassent différents milieux sociaux regroupés autour de centres d'intérêt communs. Les miracles de la fée Electricité ajoutent aux mirages des spectacles.

2) Des évolutions majeures des années 1920 aux années 1950

L'impact d'une urbanisation généralisée mais décalée en Angleterre et en France

1. Deux métropoles d'exception : Paris, Londres

Londres compte un sixième de la population britannique au début du XXème, Paris en regroupe la moitié. Elle entame une progression spectaculaire puisque en 1970 elle compte 8,6 millions d'habitants contre 10,6 à Londres. Ces capitales sont des villes phares, vitrines de la modernité et de la modernisation par leur audace architecturale renouvelée par la maîtrise du fer et du béton, le prestige de manifestations exceptionnelles comme les expositions ou les jeux Olympiques (1924 à Paris, 1948 à Londres). Londoniens et Parisiens bénéficient de l'aura et de la modernité des capitales mais subissent aussi les effets de la concentration.

Londres initie des projets comme l'extension du réseau du métro pour améliorer la circulation, permettre la rénovation. Elle régule les transports (1933 : London Passenger Transport Board), qui draine vers la City les commutants (banlieusards) et emmènent les travailleurs mal logés des quartiers insalubres du centre vers les banlieues où sont installées 532 installations industrielles nouvelles en 1938. Les transports en commun génèrent, stimulent l'étalement. Elle développe dès 1938 une politique d'urbanisme, invente un projet de ceinture verte de préservation des espaces verts alentour. Paris connaît le même destin, notamment la spécialisation et la concentration dans les banlieues industrielles : 250 industries dites dangereuses sont installées à Saint Denis en 1912 où 70% des ouvriers travaillent dans des entreprises de plus de 500 salariés. Paris concentre 20% de l'emploi industriel français notamment des branches plus modernes. Les banlieues parisiennes sont aussi des lieux d'habitat précaire autour des fortifications : bidonvilles, immeubles collectifs, garnis. Les préoccupations hygiénistes se propagent dans les autres villes : réseaux d'égout, adductions d'eau, électrification... Les citoyens adoptent d'autres normes sanitaires.

2. L'exception anglaise : les grandes conurbations

La hiérarchie urbaine est bouleversée, les anciennes grandes villes reculent au profit des nouveaux centres industriels : Liverpool, Manchester (700 000 habitants), Leeds, Sheffield sont désormais parmi les plus importantes. Dans les années 1920/1930 les flux migratoires provenant des régions en déclin drainent les plus jeunes et dynamiques vers ces régions. Les inégalités régionales se creusent. Après la Grande Guerre, la suburbanisation devient le facteur dominant de l'expansion urbaine. C'est un phénomène autant social que spatial. Les quartiers suburbains prolifèrent donc dans un mode caractéristique, uniforme, en rubans (ribbon development) orchestrés par les municipalités qui initient les projets. Le document 2 dresse un portrait éloquent: le centre historique de Liverpool déserté est relié, par des équipements collectifs, aux établissements industriels et à leur zones de stockage situées à proximité des axes de transport. Les banlieues anciennes les plus proches sont très dégradées, d'autres sont rénovées en appartements et bénéficient de rares équipements publics. La « green belt » isole cet ensemble. Au delà, une zone résidentielle. Les retombées sociales sont tangibles : allongement des migrations quotidiennes en temps, en coût mais aussi frustrations nées de la solitude et de l'ennui, de la standardisation de ce mode de vie qui induit un anonymat pernicieux. En 1951, les 2/5 des Anglais vivent dans les six plus grandes conurbations : Grand Londres, West Midlands autour de Birmingham, Merseyside autour de Liverpool, le Sud Est Lancashire autour de Manchester, le West Yorkshire autour de Leeds, Tyneside autour de Newcastle.

3. La permanence d'une hiérarchie urbaine française

En France, le taux d'urbanisation en 1910 est de seulement 44%. La France, comme d'autres, poursuit son urbanisation rapide, elle atteint 50% en 1931. Ici, l'industrialisation ne remet pas en cause l'armature urbaine préexistante. Seuls les agrégats industriels et urbains du Nord Pas de Calais puis de la Lorraine sont nouveaux. Les équipements nouveaux et les infrastructures se banalisent et gagnent les autres villes. Chaque région a son cœur urbain, qui aspire les hommes et les richesses alentour et façonne la société par ses attributs urbains, comme les lycées. Les banlieues des grandes villes se forment, attirent les industries. Le taux d'urbanisation reste stable jusqu'à la fin des années 1940, les années de dépression et de guerre expliquent le fort ralentissement général et la stagnation. Les citoyens souffrent du déficit de logement : Les cheminots s'installent près des gares, les ouvriers près des usines. Les solidarités d'entreprise en sont renforcées.

4. Dans les bourgs

L'influence des familles et des notables locaux tissent des liens complexes, des réseaux d'influence qui transcendent les groupes sociaux et donnent une identité forte aux sociétés urbaines locales.

L'impact des pouvoirs publics

1. Des politiques urbaines

En Angleterre, l'initiative est locale, elle revient aux comtés ou aux municipalités (1888) qui, sous l'influence de la Fabian Society, réalisent des programmes d'habitat, de transports, de développement de l'hygiène et promeuvent un « *gas and water socialism* ». Une première mesure nationale le Housing Act (1924) intervient pour programmer des constructions d'ampleur considérable : sur 4 millions de maisons construites entre 1919 et 1939, 1,5 le sont par les municipalités. Pour éradiquer les 472000 taudis insalubres répertoriés avant guerre, débute un aménagement planifié. En 1946, le New Town Act, élabore un projet de décongestion urbaine par la création de nouvelles communes unissant travail et résidence. Ainsi une douzaine de villes voit le jour autour de Londres entre 1947 et 1950, une 2ème génération suit entre 1961 et 1971, au total, elles ont attiré 700 000 citoyens. En France, l'action de l'état est décisive. La loi Siegfried de 1894 a eu des effets limités, en 1912, la ville de Paris est autorisée à construire. En 1922, la loi Ribot prévoit dorénavant le financement. La loi Loucheur de 1928 prévoit d'étendre l'accès au logement à d'autres catégories. L'aide au logement se

transforme, s'adapte à la gamme de revenus, les villes construisent. La crise interrompt cette dynamique, la construction n'est pas un élément de relance. G. Duby évoque un «bricolage social». En 1944, est créé un ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, pourtant cent bidonvilles où vivent 40000 personnes près de Paris sont dénoncés par l'abbé Pierre en 1954. Cet électrochoc stimule l'action de la Caisse des dépôts et des consignations qui devient le maître d'œuvre et invente le « secteur aidé » par un jeu de primes et de prêts aux ménages. 100000 logements par an sont construits puis 300000 en 1958. Le logement devient accessibles aux classes moyennes et populaires promu par l'action de l'état, agent de la prospérité. L'Etat Providence promeut 350 grands ensembles dont 43% autour de Paris. Les familles accèdent au confort. Les grands ensembles sont érigés à proximité des établissements industriels mais séparés. Mais les équipements notamment de loisirs restent rares, les cités sont des dortoirs, l'isolement invente la sarcellite, premier mal des banlieues.

2. Une législation sociale

Sans être spécifique aux sociétés urbaines, elle concerne les citadins désormais majoritaires. Les effets en sont visibles : l'abaissement progressif du temps de travail, les congés payés dégagent du temps libre, désormais consacrés à d'autres activités, les loisirs.

Les lois sur les assurances sociales qui prennent en compte les risques liés à la maternité, la maladie, la vieillesse, l'invalidité, le décès diminuent le sentiment de précarité.

Les villes, miroirs des sociétés : des lieux de brassage social.

1. Les rassemblements

Les sociabilités urbaines s'épanouissent par des occasions renouvelées, dans le quartier, le faubourg, par la naissance de clubs, associations autour de lieux : piscines, stades, bibliothèques de quartiers. Les relations de parenté, de voisinage sont renforcées par certaines pratiques comme les jardins ouvriers. Les fêtes populaires sont autant d'occasion de bals, jeux, fêtes.

L'élévation du niveau de vie, supérieure en ville, rend accessible des biens promus par les réclames. L'écoute de la radio – la BBC est créée en 1922, 15% de foyers français possèdent la TSF en 1932-est parfois collective lors d'un événement sportif ou musical. De nouveaux loisirs se diffusent comme le cinéma promu loisir de masse. En 1938, 4700 salles de cinéma ont essaimé en France. La presse populaire, ses BD, ses feuilletons offrent des préoccupations communes.

Ainsi s'affirme une culture urbaine toutefois modulée : bourgeoise autour de ses clubs, du théâtre, des concerts, à laquelle tente d'accéder les classes moyennes. Parallèlement une culture ouvrière se forge autour des cafés et des fêtes encadrées par des organisations syndicales, associatives.

2. Les affrontements : les villes, lieux emblématiques des conflits sociaux

L'acuité des conflits sociaux est particulièrement sensible dans les villes après avoir affecté en priorité le monde de la mine. Alors que dans les petites villes jouent les solidarités d'entreprises, les grandes villes industrielles connaissent des antagonismes marqués. Les villes sont les vitrines d'un rapport de forces sociales où s'expriment les revendications par les manifestations, les défilés qui accompagnent les grèves. Elles révèlent les aspirations du monde ouvrier et l'appartenance à une culture commune. Ces mobilisations, souvent abouties entre 1906 et 1920, cèdent devant le reflux syndical des années 20/45 sauf en 1936, en France, où le mouvement est accompagné d'occupations d'usines. Les manifestations légalisées et peu à peu ritualisées, souvent marquées par un caractère festif, sont aussi l'occasion de désordres. A partir de 1947, les revendications s'expriment à nouveau : 22 millions de journées de travail perdues en 1947 en France, 150 millions en 1968, 7 millions en Angleterre. Les capitales sont les lieux d'expression des conflits, lieux de la théâtralisation de la contestation.

Les sociétés urbaines confrontées aux événements mondiaux

1. Les effets des guerres

Dès 1914, la ville est un objectif de guerre. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, de nombreuses villes anglaises et françaises sont bombardées pour réduire à néant les installations industrielles et les infrastructures. Londres constitue un objectif stratégique. L'objectif majeur est aussi de terroriser les citadins. Les civils sont au cœur des conflits à cause des destructions massives, des pénuries. Enfin, la présence de l'occupant n'y est pas diluée. Les rafles sont souvent urbaines à Paris, Lyon...

2. les reconstructions d'après guerre

Après 1918, la reconstruction en France vise souvent à reproduire le patrimoine détruit (Arras).

Après 1945, en Angleterre et en France la modernisation est la voie de la reconstruction à Caen, Toulon, Amiens... En Angleterre, entre 1945 et 1950, dans l'urgence, 157 000 maisons préfabriquées sont livrées, 806 000 logements sont construits, 333 000 remis en état. Architectes et urbanistes proposent des projets novateurs : à Coventry, au Havre.

3. Les migrations

Longtemps terre d'émigration, l'Angleterre voit s'installer les réfugiés du nazisme, les migrants du Commonwealth, des Irlandais et Polonais. A partir de 1957, le mouvement s'affirme, les migrants pauvres, de couleur viennent des Antilles, d'Inde, du Pakistan.

En France, l'immigration est une nécessité, ces 3 millions de travailleurs européens (belges, italiens puis espagnols, polonais) représentent 15% des ouvriers. Ils ont le monopole des travaux pénibles, dans l'industrie lourde. En marge de la société, ils sont indésirables dans un contexte de chômage.

3) Des sociétés uniformisées dans les années 1960-1970 ?

A Des sociétés urbaines ouvertes ?

1. L'homogénéisation du niveau de vie

Les sociétés urbaines sont entrées dans la voie de la modernité, de la massification des objets, de la société de consommation et vivent mieux. L'accès généralisé à l'école, à l'information par les mass média et notamment la télévision a réduit les écarts les plus extrêmes.

En Angleterre cependant l'ascension sociale reste ardue, les revenus modestes concernent encore plus de 45% des revenus. Les classes moyennes ont un mode vie étriqué. C'est pourtant l'ère du plein emploi et de la hausse généralisée des salaires pour les ouvriers qui restent nombreux et pour les cols blancs (50% des actifs en 1966). Les mesures sociales du Welfare State accompagnent ce progrès général. L'urbanisme d'après guerre propose de réaliser des quartiers à échelle humaine qui prolonge le mode pavillonnaire, horizontal, individualiste mais où il s'agit de concilier, à l'instar d'une société villageoise, travail, foyer, loisirs, au milieu d'espaces verts, et de conforter l'esprit civique.

La population française est urbaine à près de 73% en 1975 alimentée par l'exode rural. Les classes moyennes connaissent un essor prodigieux (51% en 1975) lié à la croissance du secteur tertiaire et à l'émergence du cadre, emblème de la société urbaine des 30 Glorieuses. Les ouvriers n'ont cependant jamais été aussi nombreux (39% en 1968), en partie qualifiés, ils calquent leur mode de vie sur les classes moyennes. Ces classes moyennes sont professionnellement très hétérogènes mais uniformisées par leur mode de consommation (confort du logement, électroménager, automobile), leurs loisirs et leurs pratiques culturelles, les vacances notamment. Une troisième phase de construction accélérée de logements accompagne donc cette période de croissance économique rapide: 550000 logements sont construits par an dans les années 1970 sous la forme de grands ensembles, agglomérés aux villes de banlieues mais ségrégués. Les ZUP achèvent le processus. La verticalité est reine. Enfin, la création de villes nouvelles autour de Paris, Lille, Lyon inspirées du modèle anglais tente un nouvel urbanisme, plus « humain ». L'Etat Providence redistribue les bienfaits de la croissance en assurant l'allongement de la scolarité, la diffusion des équipements publics.

2. Des cloisonnements socioculturels persistants en Angleterre

L'amélioration des conditions de vie ne signifie pas l'intégration. La croissance peine à estomper les limites entre les groupes sociaux, à fluidifier le passage vers les classes moyennes. Elle ne supprime pas les frontières subtiles entre bourgeois et travailleurs : « them and us ». Au delà des écarts de revenu et de pouvoir persistent des réseaux étrangers les uns aux autres : le Rotary reste quasi imperméable. Les barrières sociales, culturelles persistent comme les privilèges du savoir divulgués par les public schools les plus prestigieuses, l'accès à l'école ne donne pas l'accent d'Oxford.

3. La promotion sociale par l'école en France

La scolarisation massive des garçons et des filles dans le secondaire (5 millions d'élèves en 1972 contre 1,5 en 1956) permet l'accroissement des compétences. Le diplôme, le bac, est reconnu comme un outil de promotion intergénérationnelle. La mobilité sociale par l'école semble accessible ; les professions intellectuelles et surtout les cadres, vecteurs de la modernité citadine en sont le produit. Ils évoluent dans les nouveaux métiers des entreprises qui innovent. L'extension des classes moyennes produit finalement un brouillage des différences qui s'estompent.

4. Des exclus

En une génération, l'Angleterre est devenue une société multiraciale confrontée à de nouveaux problèmes. Les six conurbations, notamment Londres et Birmingham, se sont transformées en communautés multiraciales qui attisent le racisme en dépit des lois de 1965 et 1968 interdisant toute discrimination. La population de couleur augmente fortement à la deuxième génération, un anglais sur 20 est de couleur. Les pratiques discriminatoires persistent à l'embauche, dans l'habitat. En outre, les différentes communautés sont parfois antagonistes : les sociétés urbaines sont plus hétérogènes.

En France aussi, des populations affluent des empires perdus : Afrique du Nord, Indochine. « Les vrais prolétaires ce sont les étrangers » selon G. Noiriel, à l'usine mais aussi dans le quartier où ils vivent en marge, dans des logements provisoires qui durent, étrangers à la société française.

B. Des nouvelles pratiques socioculturelles émergentes

1. La jeunesse : Des solidarités nouvelles révélatrices de nouvelles sociabilités.

La fréquentation prolongée des établissements scolaires, le partage de loisirs, piscine, cinéma, MJC donnent une cohésion à la jeunesse. Les teen-agers et les adolescents découvrent par le transistor (2,2 million en 1961) les idoles musicales (les Beatles, Johnny), les modes, le rock et le yéyé, inventent une nouvelle sociabilité, les copains. La jeunesse se constitue un univers culturel qui lui est propre, en rupture avec les normes et l'autorité.

Les bandes, les voyous, « bad boys » et « blousons noirs » en sont la manifestation urbaine aigue, les gangs musicaux tels les « Teddy Boys » sont stigmatisés, désignés comme emblématiques de la délinquance juvénile. Les Rolling Stones en sont l'archétype.

2. Des pratiques exclusivement citadines

La diffusion rapide et massive de la télévision, de 5 à 10 millions de postes au cours des années 60, permet l'accès généralisé à l'information de masse. Cependant certains événements demeurent spécifiquement urbains et entretiennent les rivalités entre les villes ; match de football et autres compétitions sportives attirent massivement les supporters des clubs anglais et français.

3. Les citadines

Les femmes ont massivement investi le monde du travail en ville. Au cours des années 1960, la majorité d'entre elles cumulent une vie de famille et un emploi dont le salaire est inférieur de moitié à celui des hommes. Elles sont encore peu nombreuses dans les universités. Les centres de planning familial se multiplient et affichent des slogans en faveur de droits spécifiques: contraception, IVG...

Conclusion

Dans les années 1900, la société anglaise est déjà massivement urbaine, les clivages sociaux y sont puissants. La société urbaine française se façonne progressivement marquée par des écarts et une grande hétérogénéité. Les pratiques socio culturelles révèlent des liens sociaux déjà bien ancrés. D'une guerre mondiale à l'autre, ces deux sociétés urbaines changent sous l'effet de facteurs endogènes, l'urbanisation, les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics, les guerres mais aussi par leurs mutations propres : les villes brassent les hommes, les attirent, les rassemblent, les opposent et recomposent des sociétés urbaines. Dans les années 1970, la société urbaine anglaise, enrichie et acquise au confort, semble néanmoins figée, incapable d'assurer la promotion sociale. Une certaine morosité l'englobe. Dans le même temps, la société urbaine française portée par l'euphorie de la croissance semble vouloir assurer l'intégration aux classes moyennes, l'accès généralisé à une culture urbaine de masse. Pourtant l'attrait des villes diminue sensiblement à partir des années 1970 où la ville est désormais congestionnée, où l'on vit en périphérie, dans les grands ensembles, « espace entre une vie urbaine incomplète et une vie rurale désagrégée » (Chombart de Lauwe, *La Fin des villes. Mythe ou réalité ?* 1982). L'image de la ville se dégrade alors que les campagnes gagnent certains attraits : loisirs semblables, accessibilité améliorée par l'automobile. La société urbaine migre vers les campagnes.

cependant utile de rappeler que **la maîtrise de la langue** est une compétence indispensable pour enseigner. Les familiarités et les attitudes inadaptées à la situation de concours sont pénalisées.

Savoir approfondir sa pensée est également une qualité attendue que l'entretien permet de mettre en valeur. Les questions posées lors de cet entretien prennent appui sur l'exposé et n'ont pas pour but de mettre en difficulté le candidat, bien au contraire. Elles l'aident à aller au-delà de ce qui a été dit durant la première partie de l'épreuve. Une candidate a pu ainsi valoriser un exposé en revenant sur les textes littéraires proposés aux élèves dans un dossier consacrée à l'argumentation, ce qu'elle n'avait pas eu le temps d'exploiter durant sa préparation. Une autre réfléchit, reconsidère certains points de vue par un échange fructueux avec le jury, précise sa pensée, rebondit à partir des questions posées pour approfondir son analyse du dossier.

Par ailleurs, il convient de rappeler que, lors de cet entretien, le jury peut contrôler certaines connaissances linguistiques et littéraires indispensables à l'enseignement du français en lycée professionnel.

Nous concluons en insistant sur la nécessité de se préparer régulièrement et méthodiquement à cette épreuve qui, si elle est bien comprise par les candidats, ne doit pas être redoutée. La session de 2008 a, comme celles des années précédentes, montré qu'un candidat entraîné, doté de connaissances et d'une méthodologie rigoureuse, peut obtenir une excellente note à cette épreuve.

Maryse Lopez

B – HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

1. L'ÉPREUVE ORALE ACADEMIQUE DE GÉOGRAPHIE

Elle consiste en une explication de documents. Chaque sujet comporte un titre et porte sur l'une des questions au programme du concours. Les sujets concernent des aspects fondamentaux des questions au programme : s'ils requièrent évidemment des connaissances solides, elles sont celles que peut posséder tout candidat ayant sérieusement préparé le concours. Le jury n'attend ni érudition, ni encyclopédisme.

S'il est indispensable de dégager une problématique qui serve de fil directeur, il ne s'agit pas pour autant de faire entendre au jury des généralités sur le sujet appuyées plus ou moins sur les documents, mais bien d'en proposer une explication.

La critique des documents est indispensable : le candidat doit savoir identifier leur nature et le contexte précis de leur production avant d'en analyser le contenu. Qui, quand, où, pourquoi a été produit le document ? Dans quelles circonstances historiques ? Pour quels destinataires ? L'analyse du contenu doit être précise et approfondie. Quels thèmes contient-il ? Quels points communs, quelles divergences présente-t-il par rapport aux autres documents ? La réponse à toutes ces questions permet de dégager leur portée géographique, c'est-à-dire de les relier à une échelle donnée et de les mettre en relation avec d'autres échelles, plus petites ou plus grandes.

Le jury est en droit d'exiger de futurs enseignants qui utiliseront des documents avec leurs élèves qu'ils se montrent capables de les contextualiser et d'en faire une lecture exacte et complète. Il s'est montré sévère envers les candidats qui se sont bornés à les prendre pour prétexte d'un discours vague et général.

Exemples de sujets proposés en 2008

NICE ET LA CÔTE D'AZUR

- Document 1
Extrait de la carte au 1 : 25 000 de Nice
Source : IGN, 2002
- Document 2
Plans de Nice vers 1862 et vers 1884
Source : A. Dauphiné, *Nice, une eurocité méditerranéenne*, Serre, 1990
- Document 3
L'emploi tertiaire dans le périmètre du SCOT de Nice
Source : Insee, octobre 2007
- Document 4
La Côte d'Azur
Source : M Stock (coord.), *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Belin, 2003

LES MÉGALOPOLES D'ASIE

L'EXEMPLE DE LA RIVIÈRE DES PERLES ET DU LITTORAL SUD-EST DU JAPON

- Document 1
Carte des densités et des grands pôles urbains en Asie orientale
Source : Atlas du Monde diplomatique, 2006
- Document 2
2 A : Les mutations spatiales dans le delta de la Rivière des Perles
Source : T. Sanjuan, *Atlas de la Chine*, Autrement, 2007
2 B : Image de la région de Jiangsu, au nord de Guangzhou
Source : Google Earth, image 2008
- Document 3
3 A : « Des mégaloportes en constitution sur le littoral chinois »
Source : T. Sanjuan, *Atlas de la Chine*, Autrement, 2007
3 B : « Un type d'espace spécifique »
Source : V. Thébaud (coord.), *Géopolitique de l'Asie*, Nathan, 2006
- Document 4
Ferme rizicole. Photographie prise entre Tokushima et Naruto (Shikoku)
Source : P. Pelletier, *Le Japon, une puissance en question*, La Documentation photographique n° 8029, octobre 2002

L'ORGANISATION SPATIALE DE TOKYO

- Document 1
Le cœur de la métropole de Tokyo
Extrait de Philippe PELLETIER, *Le Japon, une puissance en question*, Documentation photographique N°8029, 2002
- Document 2
L'évolution démographique
Extraits de Philippe PELLETIER, *Le Japon, géographie, géopolitique et géohistoire*, SEDES, 2007
- Document 3
Extraits de Natacha Aveline, « Tôkyô, métropole japonaise en mouvement perpétuel »
Source : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr>.
- Document 4
Le nouveau quartier d'Okawabata River City 21
Source : Philippe PELLETIER, *Le Japon, une puissance en question*, Documentation photographique N°8029, 2002